

PROJET DE MANDAT 2021-2024

« ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE FUTUR DE LA NATATION »

Alain Bernard
Bénédicte Compois
Benjamin Mercier
Bernard Dalmon
Carine Sollberger
Christiane Guerin
Christine Arnoux
Christine Kitegi

Denis Cadon
Dominique Cupillard
Dominique Lagier
Evelyne Ciriegi
Gilles Sezionale
Helene Ricardo
Inès Nyadanu Pollet
Jean-Jacques Beurrier

Jean-Luc Manaudou
Joël Pineau
Julie Eissen
Laure Gauthreau
Lazreg Benelhadj
Marc Deberghes
Marieke Hoedts
Myrtho Mandé

Olivier Hirtzig
Patrick Perez
Patrick Trioen
Philippe Briout
Pierre Legros
Richard Lagrave
Stéphane Metzger
Sylvie Caillet

INTRO

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Chers amis,



Même si nous vivons tous une période complexe, vous n'êtes pas sans savoir que début janvier, vous voterez pour la première fois pour le renouvellement du comité directeur de la Fédération Française de Natation.

Cette avancée majeure que j'avais souhaité mettre en place à l'arrivée de mon équipe en 2017 vous a été décrite dans un courrier du 3 décembre par notre Secrétaire Générale.

Aujourd'hui, je ne m'adresse pas à vous en tant que Président de la Fédération, mais comme candidat tête de liste pour un second mandat.

Afin de bâtir le projet 2021-2024, j'ai travaillé à établir un bilan de cette Olympiade avec chaque élu, commission, conseiller technique et salarié en charge d'une compétence fédérale. Les fiches complètes pour chacune des compétences vous ont été diffusées en toute transparence par la Fédération et sont disponibles [ici](#), ainsi qu'une synthèse que vous pouvez découvrir ou redécouvrir [là](#).

À l'aube des Jeux Olympiques de Paris 2024, j'ai souhaité, pour ce second mandat, vous proposer 5 projets majeurs pour continuer notre effort de rénovation et d'excellence, retenir les différentes propositions issues de la concertation avec les élus, les conseillers techniques et les salariés et lancer auprès de vous un appel à contribution au projet 2021-2024.

Vous trouverez ci-après les 5 premières fiches et les propositions déjà retenues. Le reste est à écrire ensemble pour faire de ce second mandat une réussite, si vous choisissez bien sûr de me faire confiance ainsi qu'à mon équipe.

N'hésitez pas à envoyer vos idées et propositions à g.sezionale@ffnatation.fr.

Vous découvrirez également les femmes et les hommes de talent qui composent la liste « Ensemble, construisons le futur de la Natation ». Je remercie chacun d'entre eux pour leur engagement à mes côtés !

Gilles Sezionale

1. RÉINVENTER NOTRE MODE DE GOUVERNANCE



Fruit d'une large concertation, la réforme propose une organisation basée sur les compétences. L'idée est de fédérer les compétences en :

- ➔ **CONSTRUISANT DES RÉSEAUX LARGES**
- ➔ **CONCERTANT LE RÉSEAU FÉDÉRAL**
- ➔ **COMMUNIQUANT PLUS EFFICACEMENT**
- ➔ **RAPPROCHANT LES DIFFÉRENTS ÉCHELONS**
- ➔ **REPLAÇANT LES CLUBS AU SEIN DE LA FFN**

L'organisation sera basée sur des **Cercles de compétences**. Ainsi, chaque entité fédérale se regroupe autour d'un cercle, incluant obligatoirement le membre de la Gouvernance Exécutive en charge de la validation de la compétence (Liaison Gouvernance), le ou les conseillers techniques et/ou le ou les salariés compétents.

L'animateur du cercle est en charge de sa constitution. Elle n'est plus figée pour 4 ans ou arrêtée par le CODIR. Elle peut évoluer en fonction des projets.

L'animateur possède une **feuille de route** coécrite avec la Gouvernance Exécutive. Il doit fédérer et animer le réseau le plus large possible et intégrer tous les experts reconnus pour leurs

compétences. Les mesures qu'il propose doivent être largement concertées.

A chaque projet qui émerge d'un cercle, il est analysé par un **comité d'expertise** qui est en charge de fournir un avis à la Gouvernance exécutive (Président du cercle de compétence, le Liaison Gouvernance, DTN, DTNA, DG, DF, Directeurs compétents, élus compétents). Sa composition est évolutive en fonction de chaque projet. Il peut être réuni sous 8 jours.

Le **Gouvernance Exécutive**, hebdomadaire, est en charge de la gestion de la FFN. Elle intègre une dizaine de membres, le DTN, le DG et un communicant. Chaque membre est Liaison Gouvernance de plusieurs compétences. Tout peut y être discuté.

Le **Conseil des territoires**, regroupe tous les présidents de Ligues. Chaque Ligue décline ce conseil dans son territoire.

Le **CODIR** se réunit au moins 3 fois par an. Afin de favoriser les échanges et débats pendant ces réunions institutionnelles, tous les PV et décisions proposés par les cercles et acceptés par la Gouvernance seront validés en amont par voie électronique. Le CODIR deviendra vraiment un organe de débats d'idées et de partage sur des projets structurants.

Et bien évidemment une **assemblée générale** annuelle dont la représentation a été élargie avec des représentants de départements et de clubs.

2. CONSTRUIRE UNE FÉDÉRATION PERFORMANTE EN 2024 ET BÂTIR UN HÉRITAGE MULTIDIMENSIONNEL POUR LA NATATION



Les jeux sont une opportunité incomparable pour tout l'écosystème fédéral. Ils doivent nous permettre de nous donner plus d'ambition pour réussir les Jeux Olympiques en France, préparer les suivants, tout en organisant au travers de notre réseau (clubs, comités départementaux, ligues, fédération) un environnement propice à l'accomplissement de l'ensemble des acteurs.

➔ PERFORMANCE 2024

- Avoir une ambition inédite de médailles pour toutes les disciplines
- Optimiser la préparation et favoriser la meilleure expression des projets de performances des sportifs, des entraîneurs et des clubs dans le cadre des JO 2024
- Manager et accompagner de manière ciblée l'ensemble des potentiels
- Placer la fédération comme catalyseur de performance à travers l'apport de ressources humaines, techniques et scientifiques

➔ HÉRITAGE

- Préparer les générations futures à la culture de la Natation et de la performance
- Identifier les talents sur le territoire et créer un centre de ressources pour mieux structurer leur environnement et les aider à grandir
- Accompagner la montée en compétence des encadrants des disciplines et à tous les niveaux de pratique
- S'appuyer sur les savoirs et savoir-faire pour construire la transmission des acteurs de la natation à destination des générations à venir
- Renforcer le suivi socio-professionnel des sportifs tout au long et après leur carrière

3. RÉFORMER LA FORMATION



Créée le 1^{er} janvier 2019, par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, France compétences a dorénavant pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. C'est une réforme profonde de toutes nos logiques de formations.

Il fallait réagir à ce nouveau visage de la formation et la FFN a choisi de se faire accompagner dans ce projet stratégique par le Cabinet Conseil AMNYOS sélectionné par appel d'offres.

Les diagnostics posés, plusieurs cartographies de nos formations et architectures de nos diplômes ont été évaluées.

Constats : les diplômes d'Etat tendent à disparaître et les diplômes fédéraux ne sont pas adaptés à la captation des financements de la formation.

L'architecture de nos diplômes globalement incomplète et difficile à lire ne favorise pas notre insertion dans un secteur très concurrentiel. Il faut se réinventer très vite.

La Fédération doit faire coïncider son action aux nouvelles exigences de **France Compétences** :

➔ RÉPARTIR LES FONDS MUTUALISÉS AUX DIFFÉRENTS

ACTEURS DE LA FORMATION

Pour la FFN, les questions suivantes se posent :

- à quels métiers (éducateurs, surveillants de baignades, managers de piscines/ d'équipements) devons-nous préparer ?
- quels volumes et quelles adaptations aux territoires ?

➔ RÉGULER LA QUALITÉ, LES COÛTS ET LES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

La FFN doit :

- simplifier collectivement l'offre de formation et la rendre accessible
- mettre en place un pilotage global et un suivi fédéral de l'activité formation
- se doter des compétences nécessaires pour la mise en œuvre du projet fédéral.

➔ GARANTIR L'ADÉQUATION DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES BESOINS

La FFN doit reposer la logique des certifications au regard de la finalité de la formation : pour qui, avec quelle ampleur des besoins, quel potentiel, avec quels contenus ?

NOS AXES DE TRAVAIL À LA FFN :

- Être un acteur central et incontournable en matière de contenu de formation et type de certification pour le secteur des activités aquatiques et de natation
- Simplifier l'architecture de la filière de formation et diversifier les modalités d'accès à la formation (formation initiale, formation continue et apprentissage, contrats d'alternance)

NOTRE MÉTHODE POUR Y PARVENIR :

- Créer un groupe « projet » FFN associant FFN, Présidents de Ligue et ERFAN, conseillers techniques et salariés compétents
- Partager nos ambitions avec les responsables territoriaux et des différentes disciplines
- Ecrire une stratégie intégrant les objectifs donnés à la formation, les moyens que se donne la FFN pour atteindre les objectifs et les acteurs et partenaires associés
- Identifier les besoins en compétences des employeurs

4. GÉRER NOS ÉQUIPEMENTS



Le talon d'Achille de notre fédération reste notre capacité à disposer de créneaux dans les piscines.

Sans aller vers la gestion des piscines, la FFN sera toujours à la merci de collectivités territoriales ou d'exploitants privés.

Pour aller vers cette compétence, la Fédération a produit un modèle de bassin de ligue et a accompagné les clubs qui ont souhaité se lancer dans cette aventure.

Je souhaite aller plus loin sur ce mandat, en mettant en place 3 à 4 équipements gérés par la Fédération et encourager chaque ligue à faire de même.

Par ailleurs, je souhaite accompagner tous les clubs qui voudront se lancer dans ce type de gestion, avec :

➔ **LA CRÉATION D'UNE CELLULE EXPERTE**

composée notamment des clubs exploitant déjà un équipement

➔ **LA PRISE EN CHARGE D'ÉTUDES JURIDIQUES ET/OU D'ANALYSE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE** pour chaque

projet par la Fédération

➔ **LE MONTAGE DE STRUCTURE DE COGESTION**

ad'hoc chaque fois que nécessaire

➔ **LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION DE DIRECTEURS D'ÉQUIPEMENTS**

5. RÉNOVER EXTRANAT



Les systèmes d'informations de la Fédération Française de Natation sont constitués d'un ensemble de 25 applications créées et maintenues depuis 1999, imaginées et réalisées par des passionnés de natation pour des passionnés et globalement adaptées aux besoins en termes de fonctionnalité.

Même si aujourd'hui elles forment un tout cohérent, au service de la FFN, leur maintien en condition opérationnelle ainsi que la prise en compte des modifications se fait au prix d'un effort toujours plus grand des équipes.

Les technologies obsolètes, la course en avant aux nouvelles fonctionnalités/normes au détriment de la consolidation de l'existant ont amené les applications dans un tel état de complexité que l'équipe en place ne sera plus en capacité de faire son travail.

Le problème n'est pas seulement lié au nombre de personnes dans l'équipe, donc à sa capacité de production, mais à l'état général des SI, aussi bien au niveau applicatif que technique, la partie fonctionnelle étant quant à elle maîtrisée.

Afin d'inscrire les systèmes d'informations dans une dynamique de modernisation et d'optimisation, la FFN a souhaité définir la trajectoire à mettre en œuvre pour rénover son univers numérique.

Une cartographie de notre environnement Extranat a été réalisée et une concertation du réseau fédéral a été menée.

Il est nécessaire de restructurer le parc applicatif, de normaliser les méthodes, outils et langages utilisés afin qu'il soit encore plus adapté à même de supporter la vision de la FFN.

Notre plan d'actions proposé est de :

- ➔ **METTRE FIN À LA DÉPENDANCE TOTALE** du SI à ses créateurs
- ➔ **RÉÉCRIRE TOTALEMENT LE SYSTÈME** sur 2021-2024
- ➔ **CONSERVER L'ENSEMBLE DE SES FONCTIONNALITÉS** et profiter de la réécriture pour y apporter plus de souplesse et de possibilités de délégation

L'ensemble des 25 applications ne possèdent pas de livrets techniques. Je souhaite qu'ils soient écrits sur le premier semestre 2021 en totale concertation avec le réseau fédéral pour que l'appel d'offres soit lancé à l'été 2021.

Enfin, quant à la préparation à la modernisation des pratiques, il est acté la mise en place d'un support Extranat professionnel et d'une instance mensuelle de priorisation des demandes.

LES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION

Sur la base des fiches bilan et des réunions de concertation CT/salariés/élus, voici ce que je vous propose de mettre en œuvre :

GOVERNANCE, ETHIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Mettre en place un nouveau modèle de gouvernance afin d'être au plus près des clubs et des territoires (cf. point. 1)
2. Intensifier l'action du comité d'éthique et de déontologie
3. Approfondir la procédure afférente à la lutte contre les violences de toutes sortes et décliner dans chaque territoire un plan adapté
4. Travailler plus sur l'écoute des victimes et leur suivi
5. Mettre en place un plan d'action sur la féminisation et la lutte contre les discriminations
6. Poursuivre notre engagement au niveau Européen et International, et notamment en matière d'éthique de la gouvernance
7. En matière de **développement durable**, faire du siège fédéral un lieu exemplaire
8. Proposer l'intégration d'une charte «Développement Durable» dans l'ensemble des conventions d'organisation d'évènements
9. Faire du partage des bonnes pratiques en matière de Développement Durable une règle en s'inspirant de ce qui se fait de mieux sur chaque territoire
10. Restructurer les services avec un organigramme simplifié et la création de directions transversales en lien avec le projet fédéral

TRANSITION NUMÉRIQUE ET LICENCES

1. Atteindre le 100% licences dès que possible, et les 500 000 licenciés en 2024
2. Rénover en profondeur extranat pour assurer la transition numérique de la Fédération (cf. point 4)
3. Créer un univers numérique unique, décliné en fonction de chaque public
4. Proposer plus d'offres fédérales aux Licenciés

FÉDÉRER LE RÉSEAU

1. Mettre en place un conseil de territoires national et décliner un conseil dans chaque Ligue
2. Donner les outils aux clubs, comités départementaux et ligues pour améliorer la circulation d'information montante et descendante à destination et depuis la Fédération
3. Créer un groupe expert transversal pour gommer les difficultés de communication entre les différentes entités
4. Rebâtir une contractualisation globale FFN-Ligue
5. Créer un véritable « Centre Fédéral de Ressources » au service des clubs
6. Définir un plan d'actions spécifique à l'outre-mer
7. Accompagner les bénévoles et dirigeants des clubs dans l'exercice de leurs responsabilités au travers d'offres de formation
8. Développer des outils d'animation et de formation à l'attention des officiels de toutes les disciplines
9. Créer des réseaux de salariés et CT issus de toutes les régions afin de renforcer la professionnalisation

LES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

1. Intégrer le test du Savoir-Nager sécuritaire unique en lieu et place du Sauv'nage
2. Poursuivre les travaux de réflexion sur la réforme du Pass'sports de l'eau en lien avec le CIAA
3. Créer un livret de construction du nageur (du débutant au champion)
4. Augmenter le nombre de pratiquants prenant part aux plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »
5. Poursuivre et développer les liens avec l'Éducation Nationale, le CIAA, les collectivités et autres partenaires privilégiés
6. Elargir le nombre de missions des services civiques et promouvoir les contrats d'engagement auprès du Réseau Fédéral
7. Pour la natation estivale, élaborer les programmes sportifs en cohérence avec ceux de la Natation Course et l'Eau Libre
8. Partir à la conquête de nouveaux espaces de pratique car il existe de nombreuses piscines (notamment découvertes) sans club FFN et de nombreux espaces dans le milieu naturel où des activités sont possibles
9. Pour les maîtres, favoriser globalement la croissance de cette pratique. Par discipline.
 - **En Natation Course** : Développer le concept des championnats de France relais Maîtres en Web Confrontation
 - **En Plongeon** : Conforter le championnat de France Maîtres Plongeon promotionnel
 - **En Natation Artistique** : Mettre en place un réseau de championnats régionaux Maîtres
 - **En Water-Polo** : Mettre en place un championnat de France Maîtres Water-Polo

EQUIPEMENTS

1. Gérer 3 à 4 équipements par la Fédération et encourager chaque ligue à faire de même (cf. point 3)
2. Peser via l'Agence Nationale du Sport pour que l'accompagnement financier des projets de construction de piscines répondent aux exigences fédérales
3. Créer un Salon dédié à la construction de piscines organisé ou co-organisé par la Fédération afin de générer un rayonnement nouveau et de fructueuses pistes partenariales
4. Renforcer les liens avec les groupements de collectivités (ANDES, AMF, France Urbaine, Régions de France...) afin de porter un message commun constructif auprès de leurs adhérents

LES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION

HAUT NIVEAU & DISCIPLINES

1. Réadapter le PPF aux exigences d'Ambition Bleu pour faire émerger une génération performante pour Paris 2024
2. Optimiser les actions de recherche afin d'améliorer l'entraînement au quotidien de nos meilleurs séniors et juniors
3. Création d'une plateforme d'entraide professionnelle pour les anciens internationaux
4. Accentuer le travail sur le double-projet des SHN
5. Travailler sur la sécurisation et la protection de la situation économique des sportifs de haut-niveau et des entraîneurs nationaux
6. En **Natation Course**, renforcer les actions visant à l'accompagnement de la formation des entraîneurs
7. Recruter un manager de la Performance pour améliorer les résultats de l'équipe nationale
8. Renforcer les actions collectives rassemblant nos meilleurs nageuses et nageurs, dans le cadre de regroupements par spécialité pour élever le niveau d'émulation entre athlètes et les échanges et le partage d'expérience entre entraîneurs
9. En **Water-Polo**, ouvrir un Centre National d'Entraînement pour le water-polo masculin
10. Disposer d'un encadrement technique plus important dédié aux équipes juniors.
11. Mettre en œuvre un dispositif valorisant l'investissement des clubs formateurs
12. Poursuivre l'accompagnement à la professionnalisation des clubs
13. Améliorer la solution de live scoring et la diffusion des top matchs de l'élite Water Polo
14. En **Eau libre**, identifier et rassembler les meilleurs nageurs sur 1 ou 2 sites d'entraînement fédéraux qui remplissent les conditions permettant d'optimiser l'entraînement pour atteindre le très haut niveau et les projets scolaires/universitaires
15. Renforcer les connaissances de nos meilleurs entraîneurs sur des actions de stages communs avec des ressources extérieures afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences
16. En **Natation Artistique**, mettre en place 1 ou 2 centres nationaux junior pour mieux préparer la Relève et assurer l'intermédiaire entre les CNAHN et le CNE INSEP
17. Pour les collectifs relèves, mettre en place des entraîneurs nationaux Juniors sous convention avec leurs clubs d'appartenance
18. En **plongeon**, recruter en 2021 un entraîneur pour le CNE de l'INSEP
19. Poursuivre la politique de recrutement de jeunes gymnastes pour les CNAHN

NATATION SANTÉ

1. Positionner la Natation Santé comme activité incontournable du Sport Santé en France
2. Continuer à encourager la mise en œuvre de formations Nagez Forme Santé dans tous les territoires
3. Consolider les partenariats réalisés et approcher d'autres partenaires stratégiques intéressés par le monde du sport santé
4. Référencer les clubs FFN dans le programme « Sport sur ordonnance »
5. Inciter les clubs à faire partie des maisons sport santé pour apporter leur savoir-faire aquatique.
6. Renforcer la communication notamment en direction des professionnels de santé
7. Reconceptualiser le secteur de l'éveil aquatique en prenant en compte l'aqua-maternité et les 0-3 ans, mais aussi les crèches « famille » pour favoriser le regroupement des fratries
8. Adapter le référentiel formation de l'éveil aquatique en prenant en compte, outre les très jeunes enfants du bébé aux 3 ans, mais également les spécificités des femmes enceintes.
9. Faire de la prévention de la lutte contre le dopage un des grands chantiers de ce mandat

LES PROPOSITIONS ISSUES DE LA PREMIÈRE PHASE DE CONCERTATION

FORMATION

1. Repositionner la formation comme une priorité au cœur du projet fédéral (cf. point 2)
2. Devenir un acteur central et incontournable des formations aux métiers des AAN
3. Co-construire la stratégie nationale en matière de formation et d'apprentissage
4. Mener une étude sur les emplois et les compétences afin de faire un bilan du MSN et créer d'autres certifications adaptées aux besoins du réseau fédéral, et ainsi réinventer la filière fédérale afin de la simplifier et la rendre lisible
5. Améliorer la promotion des formations proposées par l'INFAN (formations des plus hauts niveaux de diplômés BF5 et DESJEPS)

FINANCES

1. Développer un plan de relance ambitieux pour la Natation Française post COVID
2. Obtenir et déployer des aides au réseau fédéral
3. Réduire la dépendance au financement public de la Fédération, augmenter le nombre de partenaires et retravailler notre modèle économique
4. Améliorer encore la part dédiée au Sport dans le budget fédéral
5. Poursuivre le projet de dématérialisation du processus d'achats
6. Mettre en place un outil de suivi de la trésorerie.
7. Etablir un Document Unique de Délégation, permettant la clarification du système de gouvernance
8. Adopter un plan comptable commun aux organismes déconcentrés et systématiser la remontée financière des Ligues pour améliorer la lisibilité des états financiers pour tous les acteurs
9. Mettre en place une convention FFN/Ligue incluant l'ensemble des relations financières entre les deux acteurs

RAYONNEMENT

1. A l'instar des CF2020, obtenir la diffusion en clair sur des chaînes nationales de nos plus grands événements
2. Construire en lien avec notre partenaire Sportall une « chaîne » dédiée à la natation
3. Diffuser en direct les « top matches » de l'Elite Water-Polo
4. Améliorer encore les recettes marketing grâce à nos partenaires et à ceux qui le deviennent
5. Intensifier nos 2 tournées EDF Aqua Challenge et Water-Polo Summer tour
6. Arriver à 100 000 utilisateurs actifs sur l'application Swimming Heroes by FFN
7. Organiser des compétitions internationales, avec notamment :
 - a. Championnat d'Europe Junior en EL en 2021
 - b. Championnat du Monde d'eau glacée en 2023
 - c. Prendre toute sa part dans le projet Olympique Paris 2024, à l'instar de ce qui a été fait sur ce mandat sur le Centre Aquatique Olympique
 - d. Championnat d'Europe à Paris en 2026
8. Engager une communauté de nageurs importante en lien avec Paris 2024

LISTE « ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE FUTUR DE LA NATATION »



Alain
Bernard



Bénédicte
Compois



Benjamin
Mercier



Bernard
Dalmon



Carine
Sollberger



Christiane
Guerin



Christine
Arnoux



Christine
Kitegi



Denis
Cadon



Dominique
Cupillard



Dominique
Lagier



Evelyne
Ciriégi



Gilles
Sezionale



Helene
Ricardo



Inès Nyadanu
Pollet
(médecin)



Jean-Jacques
Beurrier



Jean-Luc
Manaudou



Joël
Pineau



Julie
Eissen



Laure
Gauthreau



Lazreg
Benelhadj



Marc
Deberghes



Marieke
Hoedts



Myrtho
Mandé



Olivier
Hirtzig



Patrick
Perez



Patrick
Trioen



Philippe
Briout



Pierre
Legros



Richard
Lagrave



Stéphane
Metzger



Sylvie
Caillet